

MAIRIE DE LA VALETTE DU VAR

REPUBLIQUE FRANCAISE – Liberté – Egalité – Fraternité
DEPARTEMENT du VAR Canton TOULON 3
ARRONDISSEMENT de TOULON Commune de La VALETTE-du-VAR

Extrait du Registre des Délibérations
Conseil Municipal
Commune de LA VALETTE-du-VAR

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-218301448-20231206-2023_DEL_212-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/12/2023

MEMBRES : 35
AFFERENTS AU CM 35
EN EXERCICE 35
VOTANTS 34

SEANCE DU : 04 DECEMBRE 2023

L'ANDEUX MILLE VINGT-TROIS
ET LE QUATRE DU MOIS DE DECEMBRE A 17 HEURES

LE CONSEIL MUNICIPAL DE CETTE COMMUNE, REGULIEREMENT
CONVOQUE, en date DU 28 NOVEMBRE 2023 S'EST REUNI AU
NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI,
DANS LE LIEU HABITUEL DE SES SEANCES
(ESPACE PIERRE BEL),
(Avec diffusion en direct sur les réseaux sociaux)

SOUS LA PRESIDENCE DE M. Thierry ALBERTINI, Maire.

PRESENTS :

Roland TMIM, Sylvie LAPORTE, Bernard ROUX, Yves JOLY, Stéphane CHAMP (procuration à M. CHIDIAC jusqu'à 17H14), Carmen SEMENOU, Jean-Marc LUCIANI, Anne ADAOUST, Adjoints.

Roselyne MOULARD, André CHIDIAC, Solange CHIECCHIO, Alexandre RISACHER, Luc BAGNOL, Patrick CHATRIEUX, Michel FAURE, Florence HARANG-DUVIGNEAU, Olivier LUTERSZTEJN, Richard MOSKOVOSKY, Michel REYNAUD (quitte la séance à partir de 18h34, sans donner procuration - Absent de la délibération 2023/DEL/220 jusqu'à la délibération 2023/DEL/236), Chantal RUIDAVETS, Marie SCHAEFFER (arrivée à 17h02), Ludovic TASSAN, Marc VERDET - Conseillers Municipaux.

AVAIENT DONNE PROCURATION (cf. article L.2121-20 du CGCT) :

M. Henri-Jean ANTOINE	A/	M. Jean-Marc LUCIANI
Mme Claude ARNAUD/GALLI	A/	M. Roland TMIM
Mme Virginie BRISSY	A/	M. Luc BAGNOL
M. Nicolas EUDELIN	A/	M. Olivier LUTERSZTEJN
Mme Hélène HERMARY	A/	M. Yves JOLY
Mme Laurence HOLLIGER	A/	Mme Roselyne MOULARD
Mme Danielle JAINES	A/	M. Michel FAURE
M. Mathieu LAUPIES	A/	M. Marc VERDET
M. Guillaume ROBAA	A/	M. Patrick CHATRIEUX
Mme Séverine VALVERDE	A/	Mme Sylvie LAPORTE

ETAIT ABSENT : Lucien LESUR (a quitté la séance à partir de 18h02, sans donner procuration - Absent de la délibération 2023/DEL/211 jusqu'à la délibération 2023/DEL/236)

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Patrick CHATRIEUX

DELIBERATION N° : 2023/DEL/212
OBJET : TARIFS PUBLICS 2024

La séance continuant,
Monsieur Bernard ROUX, Adjoint aux Finances expose :

Monsieur le Maire propose un taux d'augmentation de 2.90 % pour la majorité des tarifs publics en 2024.

DESIGNATION	UNITE	TARIF EN € 2023	TARIF EN € 2024
DROITS DE PLACE (hors marché hebdomadaire)			
Vendeurs de fruits, légumes, fleurs et œufs	Par m ² et par mois	5.60	5.75
Vendeurs de poissons, coquillages et basse-cour		10.53	10.85
DROITS DE PLACE (marché hebdomadaire)	Par ML et par jour	1.22	1.25
ETALAGE (installé sur les trottoirs par les commerçants sédentaires)	Par m ² et par mois	1.62	1.65
TERRASSE (hors Avenue 83)			
Fermé		3.19	3.30
Ouverte	Par m ² et par mois	1.62	1.65
TERRASSE (Avenue 83)		4.24	4.35
EXTENSION TERRASSE (festivités)			
De 1 à 10 m ²		/	3.00
De 10 à 20 m ²		/	5.00
De 20 à 30 m ²	Par jour	/	7.50
Au-delà de 30 m ²		/	10.00
VIDE GRENIER - BROCANTE	Par emplacement et par jour	3.00	3.10
MARCHE THEMATIQUE	Par ML et par jour	1.94	1.99
ANIMATIONS CENTRE-VILLE (manège, attraction non motorisée, cirques, chapiteaux, spectacles de plein air et stands)			
MANEGE (dans le cadre d'une fête foraine)			
Petit manège inférieur à 8ML		6.12	6.30
Moyen manège supérieur à 8 ML et inférieur à 16 ML	Par jour	12.24	12.60
Grand manège supérieur à 16 ML		18.36	18.90
Participation aux frais d'électricité ou eau			
Petit manège inférieur à 8ML		3.06	3.15
Moyen manège supérieur à 8 ML et inférieur à 16 ML	Par jour	5.10	5.25
Grand manège supérieur à 16 ML		7.14	7.35

DESIGNATION	UNITE	TARIF EN € 2023	TARIF EN € 2024
MANEGE (hors fête foraine)			
Petit manège inférieur à 8ML	Par mois	122.40	126.00
Moyen manège supérieur à 8 ML et inférieur à 16 ML		244.80	251.90
Grand manège supérieur à 16 ML		367.20	377.85
Participation aux frais d'électricité ou eau			
Petit manège inférieur à 8ML	Par mois	30.60	31.50
Moyen manège supérieur à 8 ML et inférieur à 16 ML		61.20	63.00
Grand manège supérieur à 16 ML		91.80	94.45
ATTRACTION NON MOTORISE (tiroloppine, structure gonflable)	Par jour	12.24	12.60
CIRQUES, CHAPITEAUX, SPECTACLES DE PLEIN AIR			
Petit inférieur à 200 places	Par jour	22.63	23.30
Moyen supérieur à 200 places et inférieur à 500 places		91.06	93.70
Grand supérieur à 500 places		341.70	351.60
Participation aux frais d'électricité ou eau			
Petit inférieur à 200 places	Par jour	3.00	3.10
Moyen supérieur à 200 places et inférieur à 500 places		5.00	5.15
Grand supérieur à 500 places		7.00	7.20
STANDS (confiseries, jeux d'adresse, loterie...)	Par jour et par ML	4.58	4.70

DESIGNATION	UNITE	TARIF EN € 2023	TARIF EN € 2024
ANIMATIONS HORS CENTRE-VILLE (tarifs minorés de 50 % par rapport aux tarifs appliqués en centre-ville sauf pour participations aux frais d'électricité et/ou eau et pour lieu de vie)			
MANEGE (dans le cadre d'une fête foraine)			
Petit manège inférieur à 8ML	Par jour	3.06	3.15
Moyen manège supérieur à 8 ML et inférieur à 16 ML	Par jour	6.12	6.30
Grand manège supérieur à 16 ML	Par jour	9.18	9.45
Participation aux frais d'électricité ou eau			
Petit manège inférieur à 8ML	Par jour	3.06	3.15
Moyen manège supérieur à 8 ML et inférieur à 16 ML	Par jour	5.10	5.25
Grand manège supérieur à 16 ML	Par jour	7.14	7.35
Lieu de vie (électricité et eau comprise)		3	3.10
MANEGE (hors fête foraine)			
Petit manège inférieur à 8ML	Par mois	61.20	63.00
Moyen manège supérieur à 8 ML et inférieur à 16 ML	Par mois	122.40	126.00
Grand manège supérieur à 16 ML	Par mois	183.60	189.00
Participation aux frais d'électricité ou eau			
Petit manège inférieur à 8ML	Par mois	30.60	31.50
Moyen manège supérieur à 8 ML et inférieur à 16 ML	Par mois	61.20	63.00
Grand manège supérieur à 16 ML	Par mois	91.80	94.45
ATTRACTION NON MOTORISE (Trampoline, structure gonflable)			
	Par jour	6.12	6.30
CIRQUES, CHAPITEAUX, SPECTACLES DE PLEIN AIR			
Petit inférieur à 200 places	Par jour	11.32	11.65
Moyen supérieur à 200 places et inférieur à 500 places	Par jour	45.53	46.85
Grand supérieur à 500 places	Par jour	170.85	175.80
Participation aux frais d'électricité ou eau			
Petit inférieur à 200 places	Par jour	3.06	3.15
Moyen supérieur à 200 places et inférieur à 500 places	Par jour	5.10	5.25
Grand supérieur à 500 places	Par jour	7.14	7.35
LIEU DE VIE (ELECTRICITE ET EAU COMPRISES)			
Jusqu'à 30 m²	Par jour	/	4
Jusqu'à 60 m²	Par jour	/	8
Au-delà de 60 m²	Par jour	/	12

DESIGNATION	UNITE	TARIF EN € 2023	TARIF EN € 2024
STANDS (confiserie, jeux d'adresse, loterie...)	Par jour et par ML	2.29	2.35
EXPOSITION DE VEHICULES			
Motos / Side-Car		16.32	16.80
Véhicules de tourisme		20.12	20.70
Camions / Poids lourds		22.61	23.25
VEHICULE AMBULANT (camions, remorques...) destiné à la vente de produits	Par jour	5.81	6.00
Participation aux frais d'électricité ou eau		1.00	1.00
VENTE DE FLEURS - 1 ^{er} mai / Fête de la Toussaint		20.83	21.40
KIOSQUE	Par trimestre	224.22	230.70
CHALET DE NOEL	Par jour	23.40	24.10
EMPLACEMENT TAXI	Par mois	33.07	34.00
STRUCTURE MODULAIRE (bulle de vente etc.)	Par jour	9.57	9.85
Participation aux frais d'électricité ou eau		1.00	1.00
AUTRE OCCUPATION (sans exploitation économique)	Par m ² et par jour	1.00	1.00
Participation aux frais d'électricité ou eau	Par jour	1.00	1.00

DESIGNATION	UNITE	TARIF EN € 2023	TARIF EN € 2024	CAUTION
Charles Couros	Journée	1300	1337	1000
	Week-end	2000	2058	
	1/2 journée	180	Supprimé	
Maison des Chabertes – Centre-Aéré J. Gravrand	Journée	300	309	1000
	Week-end	550	566	
Salles Michel Costagutta, Louis Guérin, le Lavoir, Ramos (pour assemblée générale, syndicats, organismes de formation, réunions...)	Journée	Forfait 100	103	500
	2 jours consécutifs		155	
Salle Pierre BEL	Journée	/	200	1000
	2 jours consécutifs		350	
Salle polyvalente Valérie Garnier (Espace Pédagogique Jean d'Ormesson)	Journée 9 h		1 500.00	1 500.00
	Week-end		2 000.00	

DESIGNATION	UNITE	TARIF EN € 2023	TARIF EN € 2024	FRAIS DE FONCTIONNEMENT (SI GRATUITE)	CAUTION
PRET DE MATERIEL (tables, chaises...)					
De 0 à 20 unités	Par tranche	Gratuité	Gratuité	/	200
De 21 à 50 unités					400
De 51 à 100 unités					600
> de 100 unités					800
Barnum à l'unité	Par tranche	Gratuité	Gratuité	/	300
Mange debout de 0 à 20 unités					200
Vidéo-projecteur à l'unité	Par tranche	Gratuité	Gratuité	/	1 000
Ordinateur à l'unité					1 000
Ecran rétractable à l'unité	Par tranche	Gratuité	Gratuité	/	200
Sonorisation avec pied et micro à l'unité					500
Grille d'exposition de 0 à 5 unités	Par tranche	Gratuité	Gratuité	/	100

DESIGNATION	UNITE	TARIF EN € 2023	TARIF EN € 2024
TRAVAUX SUR DOMAINE PUBLIC			
Facturation proposée à la semaine ou au mois. Toute semaine ou mois débuté est réputé dû.			
Echafaudage sur pieds ou tréteaux (la facturation débute le 1 ^{er} jour de montage)	Par m ² /semaine		4.00
	Jusqu'à 15 m ²		3.80
	De 16 à 25 m ²		3.60
	De 26 à 35 m ²		3.40
	De 36 à 45 m ²		3.20
	De 46 à 55 m ²		3.00
Bennes à gravats	A partir de 56 m ²		4.00
	Par m ² /semaine		2.50
Dépôt de matériels/zone de stockage	Par m ² /semaine		2.00
	Chantier durée supérieure à 1 mois par m ² /semaine		3.50
Baraque de chantier/base de vie/WC chimique	Par m ² /semaine		
Clôture de chantier/palisades et autres dispositifs délimitant et sécurisant la zone de chantier	Par m ² /mois		
	Inf. ou = à 50 m ²		2.20
	Entre 50 et 100 m ²		2.10
	Au-delà de 100 m ²		2.00

7

DESIGNATION	UNITE	TARIF EN € 2023	TARIF EN € 2024
FOURRIERES MUNICIPALES			
FOURRIERE ANIMALE (convention du 30/06/2022)			
Frais d'hébergement et de fonctionnement liés à la capture d'un chien	Par jour	80	80
Redevance journalière au-delà du 8 ^{ème} jour		12	12
FOURRIERE AUTOMOBILE (TARIFS MAXIMA FIXES PAR ARRETE DU 03/08/2020)			
immobilisation matérielle			
Véhicules PL 44 T supérieur ou égal PTAC > 19 T		7.60	7.60
Véhicules PL 44 T supérieur ou égal PTAC > 7.5 T		7.60	7.60
Véhicules PL 44 T supérieur ou égal PTAC > 3.5T		7.60	7.60
Voitures particulières		7.60	7.60
Autres véhicules immatriculés		7.60	7.60
Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception		7.60	7.60
Opérations préalables			
Véhicules PL 44 T supérieur ou égal PTAC > 19 T	Par jour	22.90	22.90
Véhicules PL 44 T supérieur ou égal PTAC > 7.5 T		22.90	22.90
Véhicules PL 44 T supérieur ou égal PTAC > 3.5T		22.90	22.90
Voitures particulières		15.20	15.20

8

DESIGNATION	UNITE	TARIF EN € 2023	TARIF EN € 2024
Autres véhicules immatriculés		7.60	7.60
Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception		7.60	7.60
Enlèvement			
Véhicules PL 44 T supérieur ou égal PTAC> 19 T		274.40	274.40
Véhicules PL 44 T supérieur ou égal PTAC> 7.5 T		213.40	213.40
Véhicules PL 44 T supérieur ou égal PTAC> 3.5T		122	122
Voitures particulières		121.27	121.27
Autres véhicules immatriculés		45.70	45.70
Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception		45.70	45.70
Garde journalière			
Véhicules PL 44 T supérieur ou égal PTAC> 19 T		9.20	9.20
Véhicules PL 44 T supérieur ou égal PTAC> 7.5 T		9.20	9.20
Véhicules PL 44 T supérieur ou égal PTAC> 3.5T		9.20	9.20
Voitures particulières		6.42	6.42
Autres véhicules immatriculés		3	3
Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception		3	3
			9

DESIGNATION	UNITE	TARIF EN € 2023	TARIF EN € 2024
COPIES DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS			
Page de format A4 en impression noir et blanc (TARIFS MAXIMA FIXES PAR ARRETE DU 01/10/2001)	Par unité	0.18	0.18
Listes électorales	Par unité	5.63	5.80
	La page de listing	0.31	0.31
Documents budgétaires			
Budget Primitif	Par unité	12.20	12.55
Budget Supplémentaire		12.20	12.55
Compte Administratif	Par unité	12.20	12.55
Budget et Compte Administratif des foyers		12.20	12.55
Budget et Compte Administratif d'un EPCI dont la ville est membre		5.58	5.75
Photocopie A4	Par unité	0.20	0.20
DIVERS			
Disque bleu de stationnement	Par unité	1.26	1.30

DESIGNATION	UNITE	TARIF EN € 2023	TARIF EN € 2024
CIMETIERE			
Concessions bâties			
Trentenaire bâti 4 places		796.30	820.00
Perpétuité 1 place		2035.48	2 095.00
Perpétuité 2 places		2035.48	2 095.00
Perpétuité 4 places		2479.22	2 551.00
Perpétuité 6 et 8 places		3608.18	3 713.00
Concessions non bâties			
Columbarium 6 ans		78.29	81.00
Columbarium 15 ans		229.70	237.00
Columbarium 30 ans		463.87	478.00
Quinzenaire		397.59	409.00
Trentenaire		795.18	818.00
Cinquantenaire		1 285.48	1 323.00
	Par unité		
	Par unité		

DESIGNATION	TARIF 2023	UNITE	CAUTIONNEMENT (Correspond à la tarification d'une journée)	TARIF EN € 2024
EQUIPEMENTS SPORTIFS				
PARC DES SPORTS				
COSEC				
Salle parquet 1 Multisports Hand, basket, volley, badminton, foot salle, gym		A l'heure	250.00	40.00
		½ Journée 4 h		140.00
		Journée 9 h Week-end		250.00 460.00
Salle parquet 2 multisports basket, volley, badminton, gym		A l'heure	210.00	35.00
		½ Journée 4 h		120.00
		Journée 9 h Week-end		210.00 380.00
Salle de danse	Aucun	A l'heure	130.00	25.00
		½ Journée 4 h		80.00
		Journée 9 h Week-end		130.00 220.00
Plateau sportif multisports extérieur hand, basket, foot		A l'heure	130.00	25.00
		½ Journée 4 h		80.00
		Journée 9 h Week-end		130.00 220.00
VALLIS LAETA				
Terrain pelouse naturelle	Aucun	A l'heure	250.00	40.00
		½ Journée 4 h		140.00
		Journée 9 h Week-end		250.00 460.00

DESIGNATION	TARIF 2023	UNITE	CAUTIONNEMENT (Correspond à la tarification d'une journée)	TARIF EN € 2024
Piste		A l'heure	170.00	30.00
		½ Journée 4 h		100.00
		Journée 9 h		170.00
		Week-end		300.00
Aire de sauts		A l'heure	50.00	10.00
		½ Journée 4 h		30.00
		Journée 9 h		50.00
		Week-end		90.00
Aire de lancers	Aucun	A l'heure	50.00	10.00
		½ Journée 4 h		30.00
		Journée 9 h		50.00
		Week-end		90.00
Salle de réunion parquet		A l'heure	50.00	10.00
		½ Journée 4 h		30.00
		Journée 9 h		50.00
		Week-end		90.00
Salle de réunion buvette		A l'heure	90.00	15.00
		½ Journée 4 h		50.00
		Journée 9 h		90.00
		Week-end		170.00

13

DESIGNATION	TARIF 2023	UNITE	CAUTIONNEMENT (Correspond à la tarification d'une journée)	TARIF EN € 2024
SALLE HEBERT				
Salle arts martiaux	Aucun	A l'heure ½ Journée 4 h Journée 9 h Week-end	120.00	20.00 70.00 120.00 210.00
STADE ANGELIN SEGOND				
Terrain pelouse synthétique	Aucun	A l'heure ½ Journée 4 h Journée 9 h Week-end	120.00	20.00 70.00 120.00 210.00
STADE FELIX ROUGIER				
Terrain pelouse naturelle	Aucun	A l'heure ½ Journée 4 h Journée 9 h Week-end	120.00	20.00 70.00 120.00 210.00
STADE JACQUES ROUX				
Terrain pelouse synthétique 1			120.00	20.00 70.00 120.00 210.00
Terrain pelouse synthétique 2	Aucun	A l'heure ½ Journée 4 h Journée 9 h Week-end	120.00	20.00 70.00 120.00 210.00
Terrain pelouse naturelle		A l'heure ½ Journée 4 h Journée 9 h Week-end	210.00	35.00 120.00 210.00 380.00

14

DESIGNATION	TARIFS 2023	UNITE	CAUTIONNEMENT (Correspond à la tarification d'une journée)	TARIF EN € 2024
GYMNASE ADRIEN SANTONI				
Salle parquet multisports hand, basket, volley, badminton, foot salle	Aucun	A l'heure	170.00	30.00
		½ Journée 4 h		100.00
		Journée 9 h Week-end		170.00 300.00
Plateau sportif multisports extérieur hand, basket, volley, foot	Aucun	A l'heure	130.00	25.00
		½ Journée 4 h		80.00
		Journée 9 h Week-end		130.00 220.00
Aire de saut	Aucun	A l'heure	50.00	10.00
		½ Journée 4 h		30.00
		Journée 9 h Week-end		50.00 90.00
GYMNASE ALPHONE DAUDET				
Salle de gymnastique	Aucun	A l'heure	130.00	25.00
		½ Journée 4 h		80.00
		Journée 9 h Week-end		130.00 220.00
Salle multi-activités	Aucun	A l'heure	120.00	20.00
		½ Journée 4 h		70.00
		Journée 9 h Week-end		120.00 210.00
BOULODROME CLEMENT GUERIN				
BOULODROME	Aucun	A l'heure	130.00	25.00
		½ Journée 4 h		80.00
		Journée 9 h Week-End		130.00 220.00

15

Sur Quoi
Le Conseil Municipal
Où l'exposé de Monsieur ROUX
Décide par 32 voix pour et 2 contre (Olivier LUTERSZTEJN, Nicolas EUDELINÉ)
DE LE TRANSFORMER EN DELIBERATION

Ainsi fait et délibéré, en séance publique, à LA VALETTE-du-VAR, les jour, mois et an susdits.

FAIT A LA VALETTE DU VAR
LE 06 Décembre 2023



LE MAIRE

Thierry ALBERTINI

Voies et délais de recours : conformément aux dispositions des articles R. 421-1 et suivants du Code de Justice Administrative, la présente décision peut faire l'objet dans le délai de deux mois à compter de la date de la notification, des recours suivants :


-- un recours gracieux, adressé à Monsieur le Maire de La Valette-du-Var, Pole Juridique, Urbanisme et Habitat, BP 152 – 83167 La Valette-du-Var Cedex/ Tél : 04.94.61.90.90 - Fax : 04.94.61.90.66

– un recours contentieux, introduit devant le Tribunal Administratif de Toulon, 5 rue Racine, BP 40510 – 83041 Toulon Cedex 9 / Tél : 04.94.42.79.30 - Fax : 04.94.42.79.89

Le Tribunal Administratif peut être saisi par application informatique « Télérecours citoyens » accessible depuis le site Internet www.telerecours.fr.

Il est à noter que le délai du recours contentieux ne court pas tant que l'Administration n'a pas expressément ou implicitement rejeté le recours gracieux.

MISE A DISPOSITION DU MEDIA #28175
[DIFFUSEUR #25300 - ECRAN 1]

MEDIA
99_DE-DEL 2023{A}2{B}DEL{A}2{B}212 (1)
TYPE
{PDF}
FICHER
 99 de del 2023 a 2 b del a 2 b 212 1 .pdf
MISE EN LIGNE
12/12/2023
DATES DE DIFFUSION
DU 12/12/2023 AU 12/02/2024
--- Conseil Municipal PERMANENTE --- Délibérations PERMANENTE
DIFFUSIONS
12/12/2023 @ 12:23:07 »
UTILISATEUR
SDGS_VALETTE (#27353 - Direction générale des services Secrétariat)
NOMBRE DE CONSULTATIONS
0
NOMBRE D'EMAILS
0
ACCES QRCODE
0
ETAT
EN COURS

Document certifié par Screenshot en date du 12/12/2023.

Résumé de l'acte

083-218301448-20231206-2023_DEL_212-DE

Numéro de l'acte : 2023_DEL_212
Date de décision : mercredi 6 décembre 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : TARIFS PUBLICS 2024
Classification : 7.1 - Decisions budgetaires
Rédacteur : Laura LARDE
AR reçu le : 12/12/2023
Numéro AR : 083-218301448-20231206-2023_DEL_212-DE
Document principal : 99_DE-DEL 2023{2}DEL{2}212.pdf

Historique :

12/12/23 11:15	En cours de création	
12/12/23 11:16	En préparation	Laura LARDE
12/12/23 11:16	Reçu	Laura LARDE
12/12/23 11:17	En cours de transmission	
12/12/23 11:17	Transmis en Préfecture	
12/12/23 11:22	Accusé de réception reçu	
12/12/23 11:25	Accusé de réception reçu	Laura LARDE
12/12/23 11:25	Accusé de réception reçu	Laura LARDE

